

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W21-711498

118576

Maladie

Dentaire

Optique

A

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 12706

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre

Nom & Prénom :

EL KARROUMI RHTA

Date de naissance :

10/03/1985

Adresse :

Tél. : 0666957545

Total des frais engagés : 589,80 Dhs + 70,81 euros

Cadre réservé au Médecin

Docteur H.S. SAKKAT
Castro - Enterologue

Angle Rte. D'Azemmour et Bd. S. Ibrahimane
Immeuble Communaut. 1^{me} Etage
(en face de Carrefour) - Hay Hassani
Casablanca - Tél: 05 22 89 36 19

Date de consultation :

14 MAI 2022

Nom et prénom du malade :

EL KARROUMI RHTA

Age:

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfan

Nature de la maladie :

APP Diaphyse

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'at^e médecin conseil de la Mutuelle.

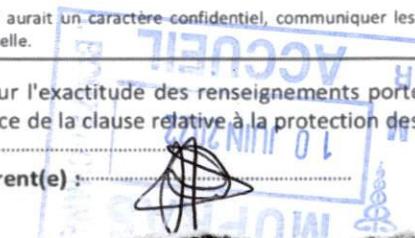
J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration.
avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : 16/05/2022

Signature de l'adhérent(e) :





RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Méde, attestant le Paiement des Act/
16 MAI 2022		6	300	INPE : 91027631 Docteur H.S. SAKKA1 Castro - Salah Abdo Angle Rte. D'Azemmour et Bd. Sidi Abderrahmane Immeuble Communal 3ème Etage Garrafour - Hay Hassan 96 10

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE D'URDIGALA Dr Marie BIZO 10 Place des Moulins - 33400 SAINT SEBASTIEN SUR L'ADOUR Tél. : 05 56 52 58 44 - FAX : 09 56 01 25 48 pharmacieurdigala@gmail.com	21/05/2022	70,81 € (euros) 14/05/2022 89,80

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

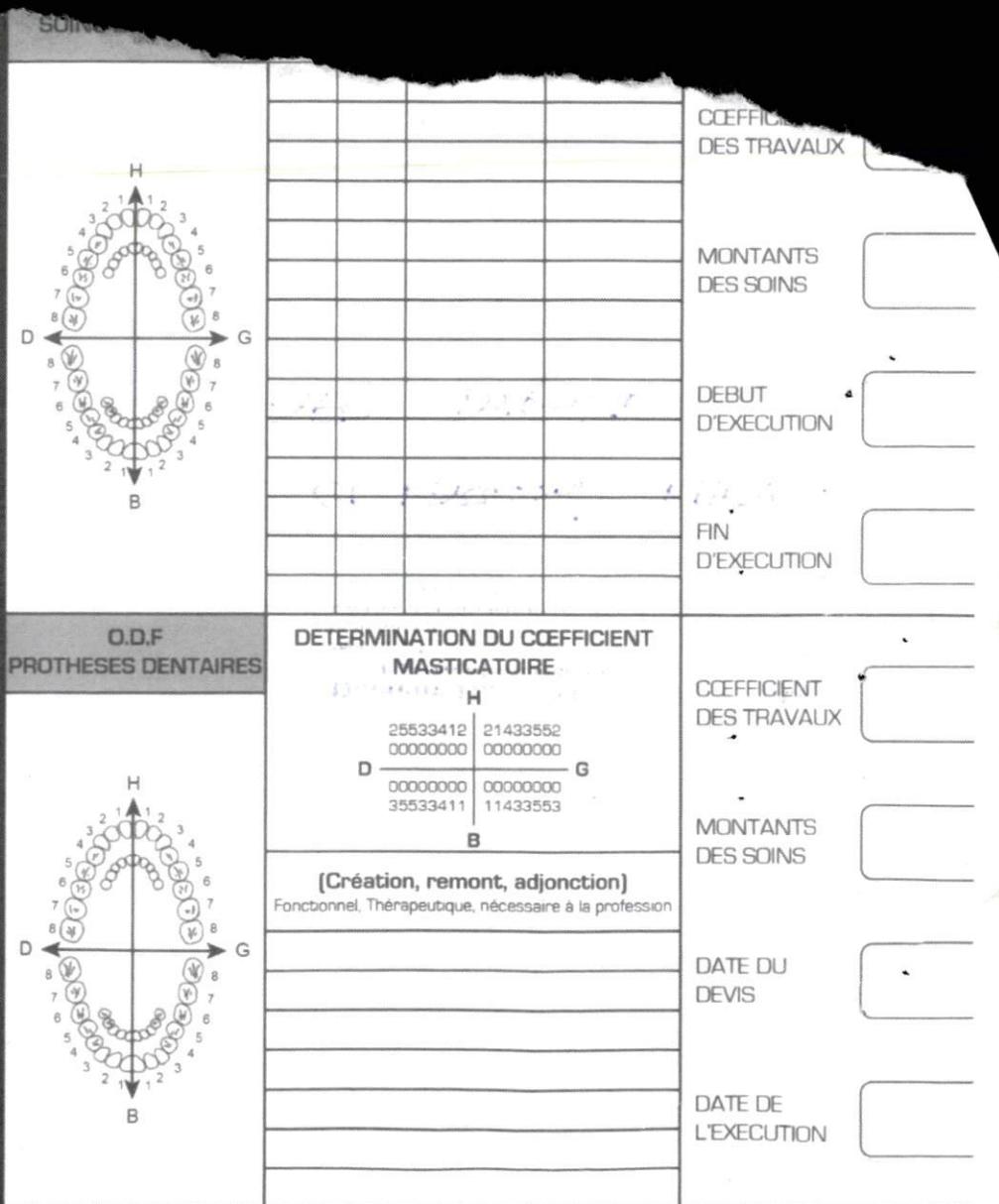
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation de l'Établissement Coéquipier
		<p style="text-align: center;">PHARMACIE S.A.R.L AL AMONT DES LANDAIRES</p> <p style="text-align: center;">Angle Bd Ghandi et Yacoub El Mansour Casablanca Tel: 0522 36 08 06</p>

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

VIOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE REVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXÉCUTION

PHARMACIE BURDIGALA
 Marie BIZOT
 10 Place des Martyrs de la Resistance
 33000 BORDEAUX
 FRANCE
 Tel: 0556525840
 N° SIRET: 53103397500016
 Code NAF: 4773Z - FR30531033975

Page 1 / 1

DUPLICATA FACTURE

N°2098/242642

Du 21/05/2022

Date de l'échéance 22/05/2022

EL KARROUMI Rhita

*

33000 BORDEAUX

Prescripteur : X
 N° AM : 33199995
 Opérateur: Juliette N

Désignation Code produit	Prest.	Taux Remb.	Qté	PUHT	Taux TVA	Montant Total HT
EPIPEN 0,3MG/0,3ML STYLO IM 2 3400927564987	PH7	0	1	67,855	2,10%	67,86
N° Ordonnancier : 310886						
N° Lots : 1KB549D						
Honor. dispens. HD7	HD7	0	1	0,999	2,10%	1,00
Honor. dispens. HDR	HDR	0	1	0,500	2,10%	0,50

Montant HT	Taux TVA (*)	Montant TVA	Montant TTC
69,35	2,1% (4)	1,46	70,81
Total HT		Total TVA	Total TTC
69,35		1,46	70,81

Part AMO	0,00
Part AMC	0,00
Part Client	70,81

Mode(s) de règlement	
Règlements multiples (Espèces)	70,81
Reste dû	0,00

Montants exprimés en Euros

Membre d'un centre de gestion agréé par l'administration fiscale, acceptant à ce titre les règlements par chèques libellés à son nom

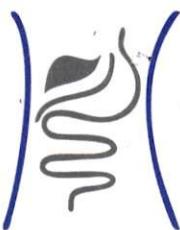
PHARMACIE BURDIGALA
 Dr Marie BIZOT
 10 Place des Martyrs de la Résistance
 33000 BORDEAUX
 Tél. : 05 56 52 58 40 – FAX : 09 56 25 98
 pharmacieburdigala@gmail.com

(u) indique les quantités unitaires

(*) Les codes TVA: code 4: taux 2.1

Docteur Salma SAKKAT

Spécialiste des Maladies
de l'Appareil Digestif et du Foie
Endoscopie Digestive - Echographie Abdominale
Proctologie Médico-Chirurgicale
Ancien interne du CHU de LYON
Ancien interne du CHU de CASABLANCA



الدكتورة سلمى السقاط

اختصاصية في أمراض
الجهاز الهضمي والكبد
التشخيص بالمنظار والصدى
أمراض وجراحة المخرج
طبيبة داخلية بمستشفى ليون (فرنسا)
طبيبة داخلية سابقاً بالمركز الاستشفائي ابن رشد

Casablanca le : 11 MAI 2022

Mme EL KACERI RABTA

EPI PEN 0,3

PHARMACIE BURDIGALA

Dr Marie BIZOT
10 Place des Martyrs de la Résistance
33000 BORDEAUX
Tél. : 05 56 52 58 40 - FAX : 05 56 01 25 98
pharmacieburdigala@gmail.com

Docteur H.S. SAKKAT
Castor - Enterologue
Angle Rue d'Azemmour et Bd Sidi Abderrahmane
Immeuble Communal 3ème étage
(en face de Carrefour) Hay Hassani
Casablanca - Tél. : 05 22 89 36 19

En cas d'urgence : 06 55 53 36 07 ou contacter la Clinique La Source - Tél : 05 22 20 14 40 / 41

Angle route d'Azemmour et Bd Sidi Abderrahmane, Seat près Immeuble B - 3ème étage N° 10,
(en face Carrefour) Tramway Hay Hassani - Casablanca - Tél. : 05 22 89 36 19 - GSM (RDV) : 06 70 99 80 99
Patente : 35003869 - ICE : 001946363000083 - E-mail : sakkatsalma@yahoo.fr

Docteur Salma SAKKAT

Spécialiste des Maladies
de l'Appareil Digestif et du Foie
Endoscopie Digestive - Echographie Abdominale

Proctologie Médico-Chirurgicale

Ancien interne du CHU de LYON

Ancien interne du CHU de CASABLANCA

PHARMACIE QULMES CASA.
S.A.R.L.A.U
Angle Bd Ghazi et Yacoub
El Mansour - Casablanca
Tél: 0522 36 08 06

الستفاط

اض
البد
الصدى
مخرج
يون (فرنسا)
تسهيلي ابن رشد

105002
2024/05

pour le Système de l'intestin Irritable
Poids net : 7,5 g e
SYMBI[®]
al florex[®]
S.Y.S

Importateur
BIOCODEX MAROC
B.P 126 Nouaceur
www.biocodex.ma
P.P.C. : 245,00 DH
CE N°: 34757/2019/DMP

Casablanca le : 14 MAI 2022

Mme EL KARRAMI, BHITA

1 - Alflorex
245,00 $\frac{1}{1 \text{ gél/j}}$ pdr le petit déjeuner.

2 - EXTRAMAG

1 cpl/j le matin

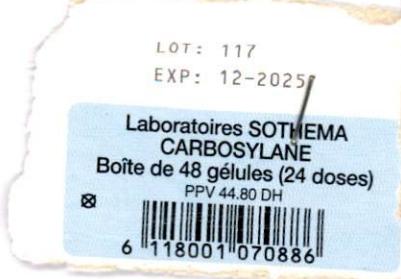
3 - Antio
1 sachet x 3/j après les repas.

(ou)

Carbonylane

44,80 $\frac{1}{1 \text{ dose}} \times 3/j$ le matin et les repas

En cas d'urgence : 06 55 53 36 07 ou contacter la Clinique La Source - Tél : 05 22 20 14 40 / 41



Docteur H.S. SAKKAT

Castro - Enteropathie
Angle Rte d'Azemmour et Bd Sidi Abderrahmane
Immeuble Confort 3^{eme} étage
en face de Carrefour
Casablanca - Tél : 05 22 89 36 19

Angle route d'Azemmour et Bd Sidi Abderrahmane, Seat près Immeuble B - 3^{eme} étage N° 10,
(en face Carrefour) Tramway Hay Hassani - Casablanca - Tél. : 05 22 89 36 19 - GSM (RDV) : 06 70 99 80 99
Patente : 35003869 - ICE : 001946363000083 - E-mail : sakkatsalma@yahoo.fr

P102010012616

Lire la notice avant utilisation. Pour des situations d'urgence anaphylactiques (choc anaphylactique).

Composer le 15 ou le 112, demander une ambulance, dire que vous avez eu un choc anaphylactique.

Remplacer avant la date de péremption ou plus tôt si la solution est colorée ou contient des dépôts.

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants. Conserver l'auto-injecteur dans l'emballage extérieur à l'abri de la lumière.

A conserver à une température ne dépassant pas 25°C. Ne pas mettre au réfrigérateur. Ne pas congeler.

Une dose (0,3 ml) contient 300 microgrammes d'adrénaline.

Excipients : chlorure de sodium, acide chlorhydrique (pour ajustement du pH), eau pour préparations injectables, méthabisulfite de sodium (E223).

Voir la notice pour plus d'informations.

Titulaire / Exploitant

MEDA PHARMA / MYLAN MEDICAL SAS
40-44 rue Washington, F 75008 PARIS

Médicament autorisé N° :
3400927564987

RESPECTER LES DOSES PRÉSCRITES
Uniquement sur ordonnance. Liste .

SN: 03400927564987
Lot: 1116928751889
EXP: 06 2023



EPIPEN®

0,30 mg/0,3 ml, solution injectable
en stylo pré-rempli

Adrénaline. Voie intramusculaire

2 stylos pré-remplis